

Budget principal des dépenses, 1983-1984

M. Thacker: Monsieur le Président, tout cela est vrai, bien entendu, mais d'après toutes les données dont dispose le ministre et en fonction des prévisions passées relatives au montant du budget supplémentaire des dépenses, ne convient-il pas que l'an prochain à la même époque, lorsque nous examinerons le budget de 1984-1985, l'augmentation procentuelle des prévisions de dépenses par rapport à l'année précédente sera vraisemblablement à nouveau de l'ordre de 17 ou 18 p. 100?

M. Gray: Non, monsieur le Président, je ne suis pas d'accord. Voyons ce qui se passe. Espérons que la situation économique s'améliore à tel point que certaines dépenses prévues n'atteignent pas les montants indiqués dans le document à l'étude. L'augmentation sera peut-être même inférieure à 9.6 p. 100. D'autre part, comme je l'ai dit à mon honorable ami, il est également possible que des événements surgissent qui nous obligent à effectuer des paiements supérieurs à ceux qui sont prévus. C'est une possibilité. Toutefois, nous établissons les prévisions les plus justes possible à l'heure actuelle, d'après toutes les données dont nous disposons. Tout ce que je puis proposer, c'est d'attendre et de voir ce qui se passera, comme le dit le député, lorsque le même débat se déroulera l'an prochain à la même époque.

● (1630)

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. La présidence est désireuse de tenir compte des remarques judicieuses faites au début de la période de questions. Je propose donc de donner la parole à deux autres députés de plus qui l'ont demandée: le député de Capilano (M. Huntington) et le député de Edmonton-Ouest (M. Lambert), après quoi nous en reviendrons aux affaires courantes.

M. Huntington: Monsieur le Président, j'ai une question à poser au président du Conseil du Trésor (M. Gray). Il est difficile pour lui de répondre à des questions qui devraient être posées aux ministres concernés, mais étant donné qu'il a déjà détenu le portefeuille de l'Industrie et du Commerce et celui de l'Expansion économique régionale, il pourra peut-être m'aider à résoudre ce problème.

A la page de la Partie I du budget des dépenses, il est dit que le gouvernement continuera de financer les travaux de modernisation des usines de pâtes et papiers. Cela me déconcerte, car le Canada a bâti la sidérurgie la plus moderne au monde sur le principe de l'amortissement. Si notre sidérurgie s'est modernisée au point de pouvoir faire face à la concurrence mondiale, pourquoi faut-il donc que le secteur des pâtes et papiers, dans certaines régions du Canada, compte sur les subventions du gouvernement? Serait-ce qu'il a relevé sur ses recettes trop de dividendes à l'intention de ses actionnaires au lieu de s'en servir pour moderniser ses installations, évitant ainsi de faire appel à l'aide du gouvernement?

M. Gray: En 1979, sauf erreur, monsieur le Président, le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces de l'Est du Canada, y compris les gouvernements conservateurs de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs, ont convenu que dans l'intérêt commun non seulement de leurs provinces, mais de toutes les provinces du Canada, ils devaient subventionner le secteur privé des pâtes et papiers pour l'encourager à investir plusieurs milliards de dollars dans des travaux de

modernisation; ils n'auraient pas ainsi à licencier le personnel et ils pourraient soutenir la concurrence des entreprises des États du Sud des États-Unis, là où les arbres poussent plus rapidement qu'ici et où les usines sont très modernes.

En conséquence, nous avons obtenu les résultats espérés au coût d'un investissement de plusieurs centaines de millions de dollars consentis par le gouvernement fédéral de concert avec les gouvernements provinciaux. Nous avons aussi l'investissement du secteur privé dans la modernisation de nos usines de pâtes et papier qui s'élèvera à plusieurs milliards de dollars. Nous avons réussi à stabiliser l'emploi, et dans l'est du Canada le secteur est venu bien plus concurrentiel. Nous avons pris des mesures qui étaient dans le plus grand intérêt de l'ensemble du pays.

J'invite le député à en discuter avec ses collègues, les membres du caucus conservateur venus du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse. Ils lui fourniront la même explication que je viens de lui donner, et ils lui donneront même d'autres détails, si cela est possible. Ils rejeteront avec véhémence la moindre allusion de sa part que ce programme n'est pas avantageux à leur région ou au pays entier.

M. Huntington: Monsieur le Président, je ne puis accepter la réponse du président du Conseil du Trésor parce qu'elle ne porte pas précisément sur la question que j'ai posée.

Je comprends qu'il faille moderniser les usines dans ces régions mais est-ce parce que les entreprises ont prélevé trop de dividendes sur leurs recettes qu'elles n'ont pas pu se prévaloir de la déduction pour amortissement en établissant leur bilan, comme le font le secteur de l'aciérie et d'autres entreprises de pâtes et papier au Canada—comme c'est le cas sur la côte du Pacifique, par exemple? Pourquoi a-t-il fallu que le gouvernement intervienne là où il y avait eu manifestement mauvaise gestion, alors qu'il s'abstient normalement lorsque les entreprises gèrent sainement leurs affaires?

M. Gray: Monsieur le Président, je regrette de ne pas avoir sous la main les renseignements détaillés dont dispose généralement le ministre chargé du secteur forestier, ou encore mon successeur, le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Lumley). Les sommes prévues dans le budget nous permettront de respecter les engagements que nous avons conclus avec les gouvernements conservateurs et autres des provinces et portant sur la modernisation du secteur des pâtes et papier de l'est du Canada. Sauf erreur, en ce qui concerne l'ouest du pays, nous avons fourni de l'aide, mais sous d'autres formes, par exemple l'aide au chapitre de la mise en marché par le biais du programme COMD. Je fais peut-être erreur, mais nous avons accordé, dans certains cas, de l'aide à certaines provinces en vertu du programme du MEER. Nous avons dit que nous étions disposés à envisager avec les provinces de l'Ouest la possibilité de mettre sur pied un programme équivalent à celui qui existe déjà dans l'Est.

Je ne suis pas en mesure de dire pour quelles raisons le secteur des pâtes et papier de l'Est diffère de celui de l'aciérie, ainsi de suite, mais je sais pertinemment que si nous n'avions pas accordé cette aide, nous aurions risqué de perdre des dizaines de milliers d'emplois dans des régions représentées par les collègues du député et par son ami du caucus.